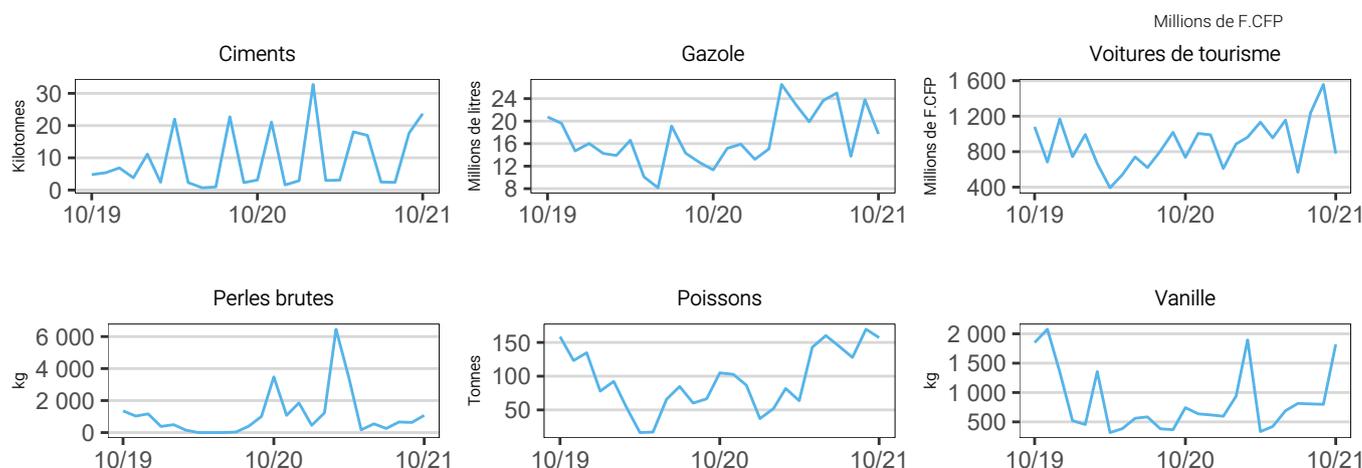
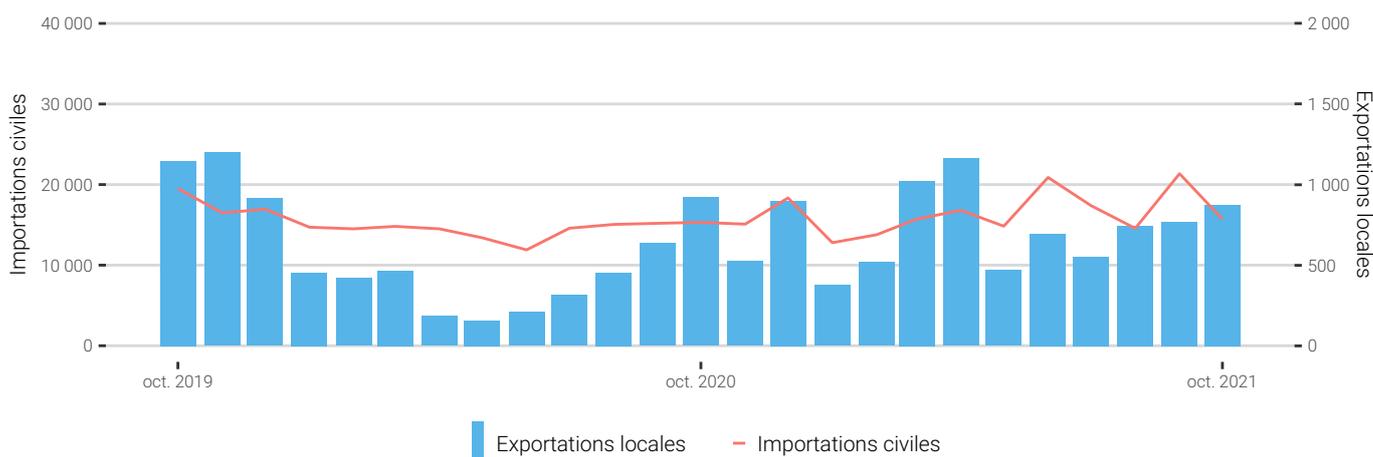


Commerce extérieur - Octobre 2021 - Les importations civiles augmentent et les exportations locales reculent

La valeur des importations civiles progresse de 3 % entre octobre 2020 et octobre 2021 et de 14 % en cumul depuis le début de l'année. Entre avril et octobre 2021, des bateaux et un avion ont été achetés pour une valeur totale de 3,8 milliards de F.CFP. En octobre 2021, la valeur des exportations locales décroît de 5 % entraînée par la baisse de la valeur des exportations de perles de culture brutes (- 33 %). En cumul depuis le début de l'année, la valeur des exportations locales augmente de 71 % toujours grâce aux exportations de perles de culture brutes.

L'épidémie de COVID-19 en Polynésie française et l'arrêt des liaisons aériennes commerciales de fin mars 2020 à fin juin 2020 ont davantage pénalisé les exportations, notamment celles des perles, expliquant en grande partie cette hausse de la valeur des exportations locales en 2021.

Fig. 1. Évolution des importations civiles et des exportations locales



Source : ISPF - Service des Douanes

TABLE 1. Importations civiles et exportations locales

Unité :	Octobre			Cumul depuis janvier		
	2020 millions de FCFP	2021 millions de FCFP	Variation %	2020 millions de FCFP	2021 millions de FCFP	Variation %
Importations civiles (CAF)	15 313	15 723	2,7	143 985	163 855	13,8
Entreprises	6 909	6 158	-10,9	59 179	70 119	18,5
Biens d'équipements	3 444	2 797	-18,8	26 981	32 296	19,7
Biens intermédiaires	3 465	3 361	-3,0	32 198	37 823	17,5
Ménages	7 280	7 560	3,9	70 344	77 428	10,1
Produits agricoles	216	297	37,6	2 532	2 589	2,2
Produits des IAA *	3 352	3 306	-1,4	33 727	34 146	1,2
Biens de consommation **	2 457	2 792	13,6	22 438	26 619	18,6
Produits automobiles	1 255	1 165	-7,2	11 647	14 075	20,8
Produits pétroliers	1 125	2 004	78,1	14 461	16 308	12,8
Exportations locales (FAB)	920	875	-4,8	4 216	7 186	70,5
Produits perlés *	587	400	-31,8	1 657	3 830	131,1
dont perles brutes	580	388	-33,2	1 588	3 720	134,2
Poissons, crustacés...	113	192	69,4	678	1 310	93,2
Noni	51	43	-15,3	382	410	7,3
Huile de coprah	77	64	-17,3	383	481	25,5
Vanille	32	90	178,1	319	414	29,8
Monoi	1	40	2993,3	190	206	8,0
Nacres	21	11	-46,8	159	135	-15,4
Autres produits	37	36	-3,8	446	400	-10,3

* produits des industries agroalimentaires

** produits de consommation non alimentaire

Source : ISPF - Service des Douanes

Définitions

Importations civiles : Les importations comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Importations à destination des entreprises : Ce sont principalement les biens d'équipement et les biens intermédiaires.

Importations à destination des ménages : Ce sont principalement les produits des industries agroalimentaires, les produits de consommation non alimentaires, les produits automobiles et les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles.

Exportations locales : Il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le Pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

Valeur CAF : Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (Coût, Assurance, Fret) : au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le Territoire.

Valeur FAB : Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (Franco À Bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'au passage en douane, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du Territoire pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

Taux de couverture réel : C'est le rapport entre la valeur des exportations de produits originaires du Territoire et les importations civiles. Ce taux est appelé réel parce qu'il est calculé à partir, d'une part, de la capacité du Territoire à exporter ses produits locaux et, d'autre part, de ses besoins en biens importés. C'est un indicateur de la dépendance du Territoire vis-à-vis de l'extérieur.

Balance commerciale réelle : C'est la différence entre les exportations locales et les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

Méthodologie

L'ISPF traite les données fournies par les services douaniers pour en tirer des indicateurs d'échanges de marchandises avec les autres pays. La statistique du commerce extérieur donne la représentation du trafic transfrontalier des marchandises. Elle permet d'analyser les flux de marchandises en importations comme en exportations. On entend par marchandises, tous les biens qui contribuent à accroître ou diminuer le stock des ressources matérielles du Pays.

Télécharger les données

 Toutes les données

Éditeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Conjoncture
Numéro	1292
Auteur de la publication	Brenda MAO CHE
Rédacteur en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépot légal	Novembre 2021
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370

